



Afnic @AFNIC Thu Dec 15 15:15:24 +0000 2022

Connaissez-vous bien l'extension .fr ■■■ ? Pour célébrer le passage des 4 millions de noms de domaine, nous vous proposons un petit quiz : <https://t.co/q9AoA1b2Lk>



En quelle année le .fr a-t-il été ouvert aux particuliers ?

Pas si évident ! Le .fr a été ouvert aux particuliers le 20 juin 2006. <https://t.co/YTg3uBuotY>



Question 2 : depuis sa création, quel montant, représentant 90% des bénéfices réalisés sur les ventes de .fr, a été distribué par la @FondationAfnic pour la solidarité numérique ?

Depuis 2012, plus de 13,8M d'euros ont été distribués par la @FondationAfnic pour soutenir près de 400 projets développant la solidarité numérique ! <https://t.co/ln9C5DBEJc>

Réponse question 2

Depuis 2012, plus de 13,8M d'euros ont été distribués pour soutenir près de 400 projets développant la solidarité numérique

- A 7,8 millions d'euros
- B 13,8 millions d'euros**
- C 5,4 millions d'euros



Question 3 : À l'enregistrement d'un nom de domaine en .fr, une entreprise doit fournir

Réponse : toutes les entreprises ayant une adresse en Europe peuvent enregistrer un nom de domaine en .fr. Il n'y a aucun document administratif à fournir ! <https://t.co/mbK7HJuNcy>

Réponse question 3

Toutes les entreprises ayant une adresse en Europe peuvent enregistrer un nom de domaine en .fr. Il n'y a aucun document administratif à fournir.

- A Un Kbis
- B Une adresse en Europe**
- C Un numéro de TVA
- D Les 3



Question 4 : Dans la base de données Whois, les données personnelles des personnes physiques sont anonymisées

Réponse : les données personnelles des titulaires personnes physiques sont anonymisées dans le Whois, par défaut.

<https://t.co/vIWHqXYbNv>

Réponse question 4

Les données personnelles des titulaires personnes physiques sont anonymisées dans le Whois, par défaut, depuis 2006.

- A Par défaut**
- B Sur demande du titulaire



Question 5 : Le .fr accompagne la transformation numérique des petites entreprises via un programme dédié et 100% gratuit. Comment s'appelle ce programme ?

Réponse : le programme @ReussirEnFr a été lancé en 2014. 100% gratuit il s'appuie sur une plateforme de contenus inédits, une newsletter envoyée à près de 12 000 abonnés, des ateliers partout en France et un outil d'auto-diagnostic de maturité numérique. <https://t.co/FALwiQIXDu>

Réponse question 5

Le programme Réussir en .fr, lancé en 2014 et 100% gratuit, s'appuie sur une plateforme de contenus inédits, une newsletter avec près de 12 000 abonnés, des ateliers partout en France et un outil d'autodiagnostic de sa maturité numérique.

- A Réussir avec le .fr
- B Réussir sur le web
- C En ligne avec le .fr
- D Réussir en .fr



Question 6 : le .fr propose un service pour sécuriser son nom de domaine. Comment s'appelle ce service ?

Réponse : Depuis 2015, le service .fr Lock permet de sécuriser un nom de domaine en .fr en mettant en place, au niveau du registre, un verrou qui empêche toutes les opérations pouvant affecter le fonctionnement du nom de domaine. Pour + d'info <https://www.afnic.fr/produits-services/services-associes/fr-lock/> <https://t.co/4XsJK6ykc0>

Réponse question 6

Le service .fr Lock permet de sécuriser un nom de domaine en .fr depuis 2015 en mettant en place, au niveau du registre, un verrou qui empêche toutes les opérations pouvant affecter le fonctionnement du nom de domaine.

- A .fr Lock
- B Domain Lock
- C .fr Secure
- D Secure Lock



Question 7 : Le tarif du .fr est 2 fois moins cher par rapport au .com

Réponse : vrai, avec un prix registre de 4,56€, le .fr est 2 fois moins cher que le .com ! <https://t.co/ogmyTxNh6o>

Réponse question 7

Avec un prix registre de 4,56€, le .fr est 2 fois moins cher que le .com

- A Vrai
- B Faux



Question 8 : l'Afnic propose des procédures de résolution de litiges extrajudiciaires. Quel est l'acronyme de ces procédures ?

Réponse : PARL, Afnic propose 2 procédures alternatives de résolution des litiges pour les domaines en .fr : Syreli (décisions rendues par un collège de salariés Afnic) et PARL EXPERT (décisions rendues par un expert externe). Pour plus d'information <https://www.afnic.fr/noms-de-domaine/resoudre-un-litige/parl/> <https://t.co/uWNofN9qX>

Réponse question 8

L'Afnic propose 2 procédures alternatives de résolution des litiges pour les noms de domaine en .fr (PARL) : Syreli, dont les décisions sont rendues par un collège de salariés de l'Afnic et PARL EXPERT, dont les décisions sont rendues par un expert externe.

- A PURL
- B ADR
- C PARL
- D UDRP



Question 9 : le .fr est distribué par un réseau de bureaux d'enregistrement accrédités par l'Afnic. Combien sont-ils dans le monde ?

Réponse : environ 400 bureaux d'enregistrement sont accrédités par l'Afnic. Ce sont eux, qui, au plus près des utilisateurs, contribuent à promouvoir l'extension nationale au quotidien. L'annuaire des bureaux d'enregistrement du .fr est sur <https://www.afnic.fr/noms-de-domaine/tout-savoir/annuaire-bureaux-enregistrement/>
<https://t.co/RB9S74nWTE>

Réponse question 9

Près de 400 bureaux d'enregistrement sont accrédités par l'Afnic. Ce sont eux, qui, au plus près des utilisateurs, contribuent à promouvoir l'extension nationale au quotidien.

- A 50
- B 250
- C 400



Question 10 : 88% des Français font confiance au .fr

Réponse : l'infrastructure du .fr est certifiée ISO 27001. Elle s'appuie sur un système de management des systèmes d'information (SMSI) pour respecter un référentiel de normes de haut niveau. <https://t.co/D5jvEDNpJY>

Réponse question 12

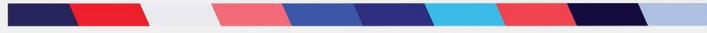
L'infrastructure du .fr est certifiée ISO 27001. Elle s'appuie sur un système de management des systèmes d'information (SMSI) pour respecter un référentiel de normes de haut niveau.

- A ISO 27001
- B ISO 9001
- C ISO 14001



Merci d'avoir suivi ce quiz des 4 millions de noms de domaine en .fr ! Pour plus d'information sur le .fr, rendez-vous sur <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/actualites/le-fr-extension-preferee-des-francais-atteint-4-millions-de-noms>
<https://t.co/B78PmNIBA5>

 **MILLIONS** 



Le Quiz